

Informations générales complémentaires au règlement intérieur

L'association du Restaurant Scolaire « Les Gourmets » est gérée par une équipe de bénévoles : 6 en constitue le bureau. Le suivi des règles énoncées ci-dessous permet d'optimiser le temps passé par chaque membre et donc de garder la motivation nécessaire au maintien de la Cantine.

1. Les repas

a) Prix et vente

Le repas est fixé à 4,30 euros par enfant et est révisable à chaque Assemblée Générale. Ils se payent soit par prélèvement automatique, soit par chèque à l'ordre du "Restaurant scolaire Les Gourmets". Un planning d'inscription vierge est disponible sur le site de la commune : www.stmartinbellevue.fr rubrique « vie pratique » puis « restaurant scolaire » et à l'accueil de la mairie.

Le menu du mois en cours est affiché à l'entrée de chaque classe, sur le tableau d'affichage de la salle polyvalente et consultable sur le site de la commune.

b) Utilisation

En maternelle : déposer les plannings dans les boîtes prévues à cet effet devant les classes ou bien les donner à Marthine Bocquet pour la petite section, à Myriam Baussand ou à Christelle MONACO pour la moyenne et grande section.

En primaire : l'enfant doit déposer son planning dans la boîte située sur la porte de sa classe avant 8h30. Pensez à inscrire dans la case de la date si un ou plusieurs de vos enfants mangent ces jours là.

Si un enfant est malade, le repas est évidemment reporté au mois suivant et seulement dans ce cas là. Pensez impérativement à prévenir les cantinières le matin de l'absence au **04 50 60 38 92**.

Pour les parents dont le planning au mois n'est pas réalisable, il sera toujours possible d'inscrire l'enfant pour la semaine avec un planning déposé le plus tôt possible dans les boîtes, ou exceptionnellement à la journée par téléphone aux cantinières. L'appel actuel du matin dans chaque classe est poursuivi.

2. Règles diverses

Nous fournissons aux enfants de maternelle des serviettes en tissu. Les enfants les rangent dans des casiers qu'ils reconnaissent par le nom de l'enseignant.

Les enfants sont sous la responsabilité de l'Association de 11h30 à 12h50. Nous ne pouvons donc accepter avant 12h50 dans la cour aucun enfant n'ayant pas mangé à la cantine, et ce jusqu'à l'arrivée des enseignants.

Les enfants étant sous la responsabilité de l'association jusqu'à 12h50, aucun enfant ne pourra être récupéré avant cette heure sauf si une décharge a été donné aux instituteurs le matin.

Les menus, élaborés par les cuisinières et un membre du comité, respectent au mieux les règles de diététique (crudités, légumes, protéine, féculent, laitage...). Il se peut, parfois, que vous constatiez des erreurs. Les changements de dernière minute dans les menus peuvent être dus à un problème de livraison, à des produits périssables à consommer (fruits, yaourts, etc.), à une erreur constatée dans l'élaboration des menus.

3. Consignes de surveillance

Il est à rappeler que les enfants doivent s'astreindre à une certaine discipline durant le repas. La surveillance est active et éducative. Nous demandons aux enfants de bien se tenir à table, de manger correctement, de ne pas gaspiller la nourriture, de respecter le matériel ainsi que les personnes qui s'occupent d'eux.

a) Planning des permanents

Mme Marielle DELETRAZ : repas des maternelles et primaires tous les jours
M Thierry CLERC : repas des maternelles et primaires tous les jours
Mme Carole AMIR : repas et cour des maternelles tous les jours
Mlle Nadège PECCOUX : repas et cour des primaires tous les jours
Mlle Myriam BAUSSAND : repas des maternelles tous les jours
Mme Chrystelle MONACO : repas des maternelles tous les jours
Mme Marthine BOCQUET : cour des maternelles tous les jours

b) Planning de surveillance des parents

Cette année, les parents effectueront 5 surveillances au minimum (feuille de souhaits remplie au moment des inscriptions).

Si vous ne pouvez pas effectuer votre tour de surveillance, vous pouvez :

- Echanger votre jour avec un autre parent en le contactant personnellement.
- Contacter une des personnes ci-dessous (elles prennent toutes le même tarif):

Mme DEPRES : 04 50 60 92 11 pour les maternelles

Mme JANIN 04.50.60.34.81 pour les Primaires

Mme TUREL : 04 50 60 39 70 pour les primaires

Mme DAEMS : 04 50 46 03 44 pour les deux écoles

- En dernier recours, prendre contact avec :

Mme Gaëlle BOZON : 04.50.60.95.03 ou par email : planning.lesgourmets@free.fr

Nous vous rappelons qu'une **pénalité d'un montant de 5 repas** vous sera demandée si vous ne venez pas effectuer votre surveillance sans prévenir. Un surveillant en moins et le confort et la sécurité de vos enfants sont remis en cause. Alors, regardez et conservez le planning lorsqu'il est distribué.

4. Déroulement de la surveillance

En maternelle :

À 11h30, vous devez aller chercher les enfants dans le hall de l'école maternelle. Ceux-ci vous y attendent en rang par deux et doivent impérativement y rester jusqu'à l'arrivée à la cantine. Il est très vite fait d'égarer un enfant si le rang n'est pas fait correctement, vous devez donc être très ferme sur ce point. À l'arrivée à la cantine, il faut aider les enfants à se déshabiller et à accrocher leurs vêtements aux portemanteaux. Les enfants s'installent à table : on vous demande de leur donner leurs serviettes, de leur servir de l'eau et leurs assiettes, et pour les plus petits de les aider à manger. Essayez au mieux de servir toujours la ou les mêmes tables (tables à se répartir au départ). Le repas dure environ 40 minutes puis il faut rhabiller les enfants. Pour retourner à l'école, le rang doit être reconstitué avant de sortir et doit être maintenu jusque dans la cour. Nous avons parfois constaté que ce n'était pas le cas et retrouvé des enfants à des endroits qui peuvent être dangereux. Soyez donc très vigilant pour la sécurité de tous nos enfants. La surveillance se poursuit jusqu'à 12h50, heure d'arrivée des enseignants.

En primaire :

Les enfants jouent dans la cour jusqu'à 11h40. Ils doivent ensuite se rendre en rang, et dans le calme, à la cantine. Si vous avez des difficultés à vous faire obéir ou si l'on vous manque de respect, faites-en part à la surveillante qui vous aidera. La surveillance pendant le repas est la même que pour les maternelles. À la fin du repas, les enfants emparent leurs assiettes et leurs verres, rassemblent leurs couverts. La sortie et le retour dans la cour doivent également se faire dans le calme.

Le Comité du Restaurant Scolaire « Les Gourmets ».